

Rapport d'activité

2024-2025

Service Commun Accompagnement Parcours Insertion

PROGRAMMATION 2024-2025

1^{ER} SEMESTRE
Du 9 septembre 2024 au 17 janvier 2025

Les événements du semestre

septembre

9 SEMAINE DE PRÉ-RENTRÉE
Accueil institutionnel des L1 et BUT1

octobre

17 SPEED RECRUITING JOBS ETUDIANTS
Offres jobs étudiants, emploi saisonnier tout au long de l'année

novembre

7 JOURNÉE DES MÉTIERS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
Conférences thématiques et networking

15 JOURNÉE IMMERSION « ETUDIANT POUR UN JOUR »
Accueil de 100 lycéennes et lycéens sur le campus

21 RENCONTRE LYCÉE-UNIVERSITÉ
Conférence sur l'offre de formation et tables rondes par domaines avec des responsables de formation

28 FORUM STAGES
Jobdating et coaching

janvier

10 SALON POSTBAC 2025
Stand de présentation de nos formations et rencontres avec des futurs étudiants

11

Les ateliers proposés

octobre

10 JE ME RÉORIENTE : JE RÉFLÉCHIS
Vous vous posez des questions sur votre formation ? Vous envisagez de changer de voie ? Venez construire votre nouveau projet.

10 PRÉPARER SA RECHERCHE DE STAGE
Cet atelier vous permettra d'identifier quel type de stage vous correspondra le mieux : missions, secteur d'activité, type d'organisation
Autres séances en novembre et décembre

11 GESTION DU TEMPS
Cet atelier vous apportera des informations, des conseils, et des stratégies à utiliser pour que votre gestion du temps ne soit plus un obstacle.

14 TROUVER SON JOB ÉTUDIANT
Cet atelier aborde la question du CV et la manière dont il faut se présenter en peu de temps dans le cadre d'un speed recruiting.

novembre

4 APPRIVOISER SON STRESS
Une psychologue vous propose d'acquérir différentes techniques anti-stress réalisables en autonomie.

5 UTILISER INTELLIGEMMENT L'IA POUR CANDIDATER
Cet atelier a pour but de présenter les avantages et les risques liés à l'utilisation de l'IA dans le cadre de la préparation à l'insertion professionnelle.

8 RUMINATIONS ET PERFECTIONNISME
Avez-vous du mal à sortir des ruminations ? Êtes-vous parfois très exigeant avec vous-même sur votre travail académique ? Cet atelier peut vous intéresser.

14 JE SOUHAITE POURSUIVRE MES ÉTUDES APRÈS UNE LICENCE OU UN BUT : JE RÉFLÉCHIS
Vous souhaitez continuer vos études et vous n'avez pas d'idée précise ? Cet atelier est fait pour vous.

décembre

12 JE SOUHAITE POURSUIVRE MES ÉTUDES APRÈS UNE LICENCE OU UN BUT : JE M'INFORME
Vous avez un projet d'études après votre licence/BUT et vous souhaitez vous renseigner sur les différentes possibilités pour y accéder ?

Les opportunités pour vos projets

septembre

1 CAMPAGNE D'ATTRIBUTION DU STATUT NATIONAL D'ÉTUDIANT ENTREPRENEUR
Ce statut permet de construire et de développer votre projet en bénéficiant d'un accompagnement.

octobre

15 APPEL À CANDIDATURES POUR LE CHALLENGE BNP PARIBAS
Ce concours récompense des projets étudiants afin de favoriser l'insertion professionnelle.

Pour découvrir plus d'actions et les modalités d'inscription, rendez-vous sur api.parisnanterre.fr

Université Paris Nanterre

Accompagnement Parcours Insertion (API)

Table des matières

1) INTRODUCTION	3
1.1. Déploiement du pôle SAiVE.....	3
1.2. Développement de la communication du service	3
1.3. Mise en œuvre de nouvelles actions dans le cadre d'UNISSON	4
2) BUDGET	6
2.1. Recettes.....	6
2.2. Dépenses	7
2.3. Typologie des dépenses de fonctionnement.....	8
3) RESSOURCES HUMAINES	9
3.1. Évolution des effectifs du service API et structuration des postes.....	9
3.2. Stagiaires	11
3.3. Emploi étudiant au service API.....	12
4) LE SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (SUIO)	16
4.1. Accueil du public, Information et Orientation.....	16
4.2. Les projets menés par le SUIO	22
4.3. Aides à la réussite : Tutorat et Mentorat	23
4.4. Perspectives pour l'accompagnement des étudiants en 2025/2026.....	24
5) LE BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP).....	25
5.1. Actions phares 2024-2025	25
5.2. Accompagnement des étudiants	26
5.3. Mobilisation des partenaires.....	27
5.4 Conventions de stages et application de gestion	29
5.5. Jobteaser	30
5.6. Participation à l'alliance EDUC.....	30
5.7. Bilan et Perspectives.....	31

6)	LE SERVICE HANDICAPS ET ACCESSIBILITÉ (SHA).....	32
6.1.	Les chiffres clés de la population étudiante suivie en 2024/2025.....	32
6.2.	Répartition des effectifs des étudiants en situation de handicap	33
6.3.	Actions conduites en 2024/2025	34
6.4.	Accessibilité des bâtiments	38
6.5.	Les autres chiffres clés.....	38
7)	LE PÔLE SERVICE D'AIDE A LA VIE ÉTUDIANTE (SAiVE).....	40
7.1.	Aides Financières	40
7.2.	Dispositifs d'aides à la vie étudiante.....	41
7.3.	Communication du pôle	43
7.4.	Perspectives	44
8)	L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ÉTUDIANTE (OVE)	45
8.1	Connaissance des publics et des parcours des étudiants.....	45
8.2.	Le devenir des diplômés de l'Université Paris Nanterre	46
8.3.	Autres Activités	48
9)	LE PÔLE ENTREPRENEURIAT	49
9.1.	Objectifs.....	49
9.2.	Indicateurs	50
9.3.	Activités	51
9.4.	Locaux.....	54
9. 5.	Perspectives	54
10)	CONCLUSION	55

1) INTRODUCTION

L'année universitaire 2024-2025 marque la sixième année complète d'exercice pour l'actuelle équipe de direction du service Accompagnement Parcours Insertion (API). Fidèle à sa mission, le service poursuit son engagement auprès des étudiantes et étudiants en les accompagnant dans la construction de leur projet d'études et dans la préparation de leur insertion professionnelle. Plus largement, l'équipe API œuvre à soutenir chaque parcours universitaire, en favorisant l'égalité des chances et la réussite de toutes et tous.

1.1. Déploiement du pôle SAiVE

Le déploiement du pôle SAiVE a nécessité un travail de coordination avec la Présidence pour redéfinir les activités transférées au service API à compter de 2024/2025. Faute de locaux dédiés, une nouvelle action de proximité a été mise en place : des points d'information mobiles, conçus avec la participation active du pôle SUIO. Installés dans des lieux de vie et de passage (BU, Maison de l'étudiant, Millenium), ces points ont permis d'aller à la rencontre des étudiants. Une trentaine de permanences ont été assurées sur l'année, et ce dispositif sera prochainement étendu.

Enfin, le poste de responsable du pôle SAiVE a été pourvu, et un recrutement est en cours pour un conseiller en économie sociale et familiale (CESF). Faute de candidat retenu pour l'instant, une ouverture à d'autres profils, notamment issus du travail social, est envisagée.

1.2. Développement de la communication du service

Cette année universitaire a été marquée par l'arrivée, en septembre 2024, d'une chargée de communication dédiée à API à 50%, rattachée à la Direction de la Communication. Après une période de diagnostic, un plan de communication général pluriannuel, avec des livrables a été établi. Il a été décliné pour chaque pôle. Un support mettant en valeur la programmation annuelle du service API a été édité afin de promouvoir davantage les événements et ateliers menés par les différents pôles. Un travail a également été mené sur le site web du service, afin de structurer la page du nouveau pôle SAiVE. La réalisation de supports de communication génériques (kakemonos, cartes de visite, infographie dynamique) a également débuté et est toujours en cours. Enfin, les grands événements institutionnels, partenariaux, et les projets du service (Salon postbac, JPO, plateforme parrainage, Cordées de la Réussite...) ont pu être mis en valeur et relayés grâce à la communication déployée.

Cette nouvelle organisation a rendu la communication plus fluide et plus efficace entre le service API et la Direction de la Communication, facilitant notamment la centralisation des retours et les échanges sur les projets transverses (ex : mise à jour du guide et du plan étudiant, refonte du portail étudiant ...).

1.3. Mise en œuvre de nouvelles actions dans le cadre d'UNISSON

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) UNISSON, le service API a conçu et mis en place plusieurs actions innovantes.

Le développement d'une plateforme et d'un algorithme pour le projet « Parrainage » a été réalisé, sous la responsabilité de la Directrice du service API, au cours de cette année universitaire 2024-2025. Cet outil a été financé pour moitié par la DRI et pour moitié par UNISSON

Les objectifs du programme de Parrainage sont :

- favoriser l'intégration et l'autonomie des primo-entrants (L1/BUT1) à l'Université Paris Nanterre ;
- réduire l'abandon et l'échec en première année de licence ;
- permettre aux étudiantes et étudiants de s'investir au service de leurs pairs au sein de leur lieu d'études ;
- tisser des liens entre les différentes promotions d'étudiants ;
- susciter l'engagement chez les étudiantes et les étudiants dans le but que tous soient acteurs de l'Université ;
- participer à faire découvrir la vie de campus aux étudiantes et étudiants primo-entrants.

Une journée d'immersion, organisée le 15 novembre 2024, a permis à trois classes de lycéens de terminale (lycées Paul Lapie – Courbevoie, Guy de Maupassant – Colombes, François Villon – Les Mureaux) de découvrir l'université. Cette journée visait à faciliter la transition lycée-université grâce à un programme varié : présentation de formations en droit et psychologie, quiz sur l'enseignement supérieur, visite du campus et échanges avec des étudiants ambassadeurs.

La journée “Passeport pour la Vie active”, organisée le 15 mai 2025 en partenariat avec la Fondation Paris Nanterre, visait à favoriser la rencontre entre étudiants et acteurs de l'insertion

professionnelle. Les dispositifs tels que la plateforme alumnis, VIA-VIE, Objectif premier emploi (APEC), le parrainage, le Service civique ou encore l'accompagnement à la création d'entreprise (PEPITE PON) ont été présentés sur des stands installés sur la pelouse de l'université. Un second temps en distanciel, sous forme de mini-conférences sur Teams, a eu lieu le 19 mai. Un bilan est en cours afin d'identifier les pistes d'amélioration et renforcer la mobilisation des étudiants lors de futures éditions.

2) BUDGET

Cette section présente un point synthétique de la situation budgétaire 2024 du service API, après intégration du budget rectificatif de septembre. Elle se décline en trois volets : les recettes, les dépenses et leur répartition, ainsi que les principales évolutions observées par rapport à l'exercice précédent.

2.1. Recettes

Au 31 décembre 2024, les recettes globales du service API s'élèvent à **1 563 513 €**. Elles proviennent de financements diversifiés, reflétant la pluralité des missions du service :

Recettes API	Montant au budget 2024 après Budget Rectificatif
Dotation du MESR - Charge de service public API	198 760 €
Dotation du MESR - Handicap 2024	450 000 €
Dotation du MESR - Handicap - reprogrammation 2023	30 000 €
Dotation enquêtes insertion professionnelle	12 000 €
Dotation établissement tutorat	184 600 €
Dotation tutorat SUFOM dans le cadre du COMP 24-26	5 000 €
Dotation Mentorat région IDF AAP 23-24	72 000 €
Dotation Mentorat complément UPN	30 575 €
Dotation état rectorat Cordées de la Réussite	7 000 €
Subventions Cordées de la Réussite : Préfecture 8 000€ + Région 3 000 €	11 000 €
MESR PEPITE PON socle 2024-2025	113 005 €
Reprogrammation PEPITE PON socle 2023 - 2024	68 403 €
COMUE UPL MS ALL SHS - fin de la subvention avec la fin de la COMUE	- €
PIA ORACLE	36 621 €
Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)	303 000 €
Subventions BAIP : BNP Paribas 20 000 €	20 000 €
Taxe apprentissage	21 549 €
TOTAL	1 563 513 €

2.2. Dépenses

Les dépenses engagées en 2024 s'élèvent à 1 159 310,47 € (en autorisations d'engagement), soit 82 % d'exécution par rapport au budget total prévu.

DÉPENSES	TOTAL BUDGET 2024	EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2024 (réalisé)	TAUX EXÉCUTION 2024 (arrondi)
ENGAGEMENT (AE)	1 421 412,20 €	1 159 310,47 €	82%
FONCTIONNEMENT	639 388,20 €	445 669,56 €	70%
INVESTISSEMENT	12 000,00 €	5 820,84 €	49%
PERSONNEL	770 024,00 €	707 820,07 €	92%

Analyse des écarts :

- Budget en hausse : le budget global 2024 est en augmentation d'environ 164 000 € par rapport à 2023, soit une progression de +11,55 %. Les dépenses réalisées augmentent de +13,63 % par rapport à l'année précédente.
- Fonctionnement : les engagements sont en baisse de 41 000 €, notamment à la suite de l'arrêt des forums en ligne (Plateforme Seekube, -20 000 €).
- Investissement : Le taux d'exécution est modéré (49 %), mais les dépenses réelles sont cohérentes avec les exercices précédents (entre 4 000 et 6 500 €).
- Personnel sur ressources propres : Taux d'exécution de 92% - Forte hausse (+ 200 K€ par rapport à 2023) liée à :

La montée en charge du dispositif Mentorat (contrats de 150h minimum), financé par la région IDF (prise en charge des salaires, charges à la charge de l'université) ;

L'augmentation du nombre d'étudiants en situation de handicap nécessitant des accompagnements individualisés (preneurs de notes, secrétaires, etc.) ;

L'application de l'indemnité de précarité de 10 % sur les contrats étudiants, calculée sur la base du brut versé.

2.3. Typologie des dépenses de fonctionnement

Le tableau ci-dessous détaille les postes principaux de dépenses réalisées en 2024 au titre du fonctionnement :

Répartition des dépenses par groupes de marchandises

CATÉGORIES	COÛT TTC
Achats divers pour accueil des invités lors d'évènements	2 657,25 €
Traiteur pour les évènements	13 315,72 €
Fournitures de bureau	11 232,38 €
Reprographie d'affiches pour évènements et ateliers	5 202,83 €
Communication (tee-shirts, objets imprimés ou autres objets de communication)	12 107,88 €
Informatique - PC - mobiles - accessoires	9 757,30 €
Déplacement professionnel	3 296,46 €
Frais d'inscription - cotisations	1 065,00 €
Radiateurs - ventilateurs	668,31 €
Menuiserie - électricité	3 357,82 €
Participation au salon Post Bac de janvier	9 728,40 €
Abonnement magazines - achats de livres	1 978,22 €
Participation à des actions AFEV - les Cordées de la Réussite	10 000,00 €
Traduction en braille	2 838,30 €
Aides aux étudiants : (CAS, aides étudiants en situation de handicap)	317 934,81 €
Concours étudiants	20 000,00 €
Ateliers étudiants des différents pôles	19 995,60 €
Frais de port pour achat	533,28 €
TOTAL	445 669,56 €

3) RESSOURCES HUMAINES

3.1. Évolution des effectifs du service API et structuration des postes

L'année 2024 a été marquée par un changement majeur dans l'organisation du service avec la création effective du pôle Service d'Aide à la Vie Étudiante (SAiVE).

Trois postes sont désormais rattachés à ce pôle :

- un poste d'agent de catégorie C, historiquement rattaché au pôle SUIO, a été transféré en interne en septembre 2024 à la suite de l'arrivée de la responsable du pôle SAiVE ;
- un poste de responsable de pôle, financé par la CVEC, pourvu le 2 septembre 2024 ;
- un poste de conseiller ou conseillère en économie sociale et familiale (CESF), financé par le programme PIA UNISSON, est encore en cours de recrutement.

a) Postes et effectifs au 31/12/2024

Au 31 décembre 2024, le service API dispose de 34 supports de poste, dont 31 sont effectivement occupés. Trois postes restent vacants à cette date :

- un poste de chargé d'accueil et des examens (renfort) au SHA – catégorie C – masse salariale état ;
- un poste de CESF au SAiVE – catégorie A – ressources propres ;
- Un poste de chargé de coordination pour l'entrepreneuriat – catégorie A – masse salariale état.

Répartition par catégorie et quotité

- 59 % des effectifs sont de catégorie A ;
- 65 % des personnels sont contractuels ;
- 80 % sont des femmes.

Équivalents temps plein

- ETP au 31/12/2024 : 31 (contre 28 en 2023) ;
- ETPT pour l'année 2024 : 28,26 (contre 26 en 2023).

Rappels

ETP (Équivalent Temps Plein) : mesure le nombre de personnes travaillant à temps plein ou l'équivalent, à un instant donné.

ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé) : mesure le volume de travail réellement effectué sur l'ensemble de l'année, en tenant compte des temps partiels, congés, absences, etc.

Répartition des postes d'administratifs par pôles/services et par catégories

	CAT. A	CAT. B	CAT.C	Effectifs présents au 31/12/2024	Postes non pourvus au 31/12/2024	Supports de postes en 2024
Administration API	1	1	-	2	0	2
SUIO	5 ANT	3 dont 2 ANT	1	9	0	9
SHA	2 dont 1 ANT	1 ANT	1 ANT	4	1 poste de chargé.e d'accueil (cat. C)	5
SAiVE	2 dont 1 ANT	-	-	2	1 poste de conseillère en économie sociale et familiale (cat. A)	3
BAIP	5 dont 3 ANT	1 ANT	3 dont 2 ANT	9	0	9
Entrepreneuriat	2 dont 1 ANT	-	-	2	1 poste de chargé.e de coordination pour l'entrepreneuriat (cat. A)	3
OVE	3 dont 2 ANT	-	-	3	0	3
Total des effectifs/postes	20	6	5	31	3	34

b) Mouvements en 2024

Arrivées : neuf personnes ont rejoint le service API

- **SUIO** : une documentaliste contractuelle (avril 24) ;
- **SHA** : deux agents, une chargée d'accueil contractuelle (septembre 24) et une secrétaire chargée des examens, contractuelle (janvier 24) réaffectée ensuite à la coordination administrative ;
- **SAiVE** : une responsable de pôle contractuelle (septembre 24) ;
- **BAIP** : deux gestionnaires des conventions de stages, une contractuelle et une titulaire, (septembre 24) ;

- **Entrepreneuriat** : une responsable de pôle titulaire (septembre 24) ;
- **OVE** : deux chargées d'études statistiques contractuelles (septembre et octobre 24).

Départs : Cinq départs ont été enregistrés

- **SHA** : une secrétaire/chargée des examens, contractuelle (août 24) ;
- **BAIP** : une gestionnaire des stages, titulaire (août 24) ;
- **Entrepreneuriat** : une chargée de coordination PÉPITE, contractuelle (août 24) ;
- **OVE** : deux chargées d'études statistiques, contractuelle (mai et août 24).

Mobilité interne

SHA : deux personnes :

- une agente contractuelle chargée de coordination administrative a quitté son poste fin août 2024 pour occuper le poste de chargée d'accompagnement des étudiants en situation de handicap en septembre 2024 ;
- une agente contractuelle chargée d'accueil et des examens en tant que renfort depuis janvier 2024 a quitté son poste fin août 2024 pour occuper le poste de chargée de coordination administrative en septembre 2024.

3.2. Stagiaires

Le service API a accueilli trois stagiaires en 2024, tous au sein du SUIO :

- Une personne en reconversion professionnelle (ESRP Auxilia – septembre 2024 à mars 2025) ;
- Deux étudiantes en psychologie sociale du travail et des organisations (M1 et M2, Université Paris Nanterre – stages de 4,5 (octobre 2024-mars 2025) et 6,5 mois (octobre 2024-mai 2025)).

3.3. Emploi étudiant au service API

Le service API attache une importance particulière au développement de l'emploi étudiant, perçu comme un levier essentiel pour l'employabilité, la réussite et la vie sur le campus.

Rappel réglementaire : « Les contractuels étudiants sont recrutés sur le fondement des articles L811-2 et D811-1 et suivants du code de l'éducation. Le contractuel étudiant est dédié à l'accueil, à l'animation de la vie étudiante, aux activités d'aide à l'insertion professionnelle et au tutorat. »

Ainsi, les emplois proposés au sein du service permettent :

- de valoriser des expériences significatives (accueil, tutorat, relation d'aide, information) auprès de futurs employeurs ;
- d'éviter des déplacements pour un travail extérieur et d'ainsi favoriser un meilleur équilibre études/vie professionnelle ;
- d'envisager une attestation ou certification des compétences acquises, par exemple via la grille NCU So Skilled: <https://www.so-skilled.fr/les-competences-so-skilled> ;
- de former les étudiants à leur mission, y compris sur les postures professionnelles attendues.

Le service API travaille également à harmoniser la communication sur les emplois étudiants à travers des visuels de fiches de poste homogènes, diffusables à d'autres services, dans une logique transversale.

Données :

Nombre d'étudiants recrutés

Présentation des tableaux de suivi du nombre d'étudiants vacataires, et tuteurs et mentors recrutés et/ou gérés administrativement par le service commun Accompagnement Parcours Insertion (API) depuis l'année universitaire 2019/2020.

Nombre d'étudiants vacataires recrutés depuis 2019*

Années / Pôles	SUIO + CORDÉS	SHA	BAIP	PÉPITE	OVE	TOTAL VACATAIRES
2019-2020	17	55	3	0	0	75
2020-2021	11	45	0	0	0	56
2021-2022	30	106	1	0	2	139
2022-2023	48	88	0	0	4	140
2023-2024	41	105	0	0	3	149
2024-2025	52	138	0	0	3	193

Nombre de tuteurs recrutés depuis 2019*

Années / Thématiques	Méthodologie	PIX	MFE	SUFOM	Maison des langues	TOTAL TUTEURS
2019-2020	97	19		0	4	120
2020-2021	83	22		0	0	105
2021-2022	111	13	2	0	0	126
2022-2023	107	7	2	0	0	116
2023-2024	106	10	1	3	0	120
2024-2025	92	7	2	4	0	105

Nombre de mentors recrutés depuis 2023*

Années	TOTAL MENTORS
2023-2024	16
2024-2025	30

*Remarque : les données peuvent différer du nombre d'étudiants effectivement rémunérés en raison du décalage de 2,5 mois minimum dans la mise en paie.

Nombre d'heures effectuées

Nombre d'heures effectuées par les vacataires depuis 2019*

Années / Pôles	SUIO + CORDÉS	SHA	BAIP	PÉPITE	OVE	TOTAL D'HEURES
2019-2020	270,50	3 775,50	18,00	-	-	4 064,00
2020-2021	286,50	1 632,50	60,00	-	-	1 979,00
2021-2022	436,50	8 337,11	348,50	-	181,75	9 303,86
2022-2023	886,50	7 454,50	-	-	238,50	8 579,50
2023-2024	895,50	7 028,24	284,00	-	271,00	8 478,74
2024-2025	1 241,25	5 555,50	142,00	-	291,50	7 230,25

Nombre d'heures effectuées par les tuteurs depuis 2019*

Années / Thématisques	Méthodologie	PIX	MFE	SUFOM	COVID	Maison des langues	TOTAL D'HEURES
2019-2020	2 609,00	92,00		-	-	73,00	2 774,00
2020-2021	1 829,00	1012,00		-	5 752,00	-	8 593,00
2021-2022	2 558,50	1 082,00	90,00	-	1 395,50	-	5 126,00
2022-2023	2 086,50	887,50	-	-	1 729,50	-	4 703,50
2023-2024	4 499,50	1 037,00	27,00	173,50	-	-	5 737,00
2024-2025	2 304,50	508,50	46,00	213,50	-	-	3 072,50

Nombre d'heures effectuées par les mentors depuis 2023*

Années	TOTAL D'HEURES
2023-2024	4 437,25
2024-2025	4 691,50

*Données extraites des états d'heures validés par le service API.

Remarque : en 2024–2025, le service API a géré 328 dossiers administratifs étudiants pour l'élaboration des contrats de travail, représentant 14 994 heures payées.

Coût chargé

Coût chargé des vacataires depuis 2019*

Années / Pôles	SUJO + CORDÉS	SHA	BAIP	PÉPITE	OVE	COÛT TOTAL
2019-2020	2 822,04 €	34 198,75 €	267,21 €	- €	- €	37 288,00 €
2020-2021	3 003,39 €	21 448,67 €	3 544,86 €	- €	- €	27 996,92 €
2021-2022	4 640,08 €	59 987,46 €	3 704,57 €	- €	1 931,99 €	70 264,10 €
2022-2023	10 171,86 €	93 596,23 €	- €	- €	2 764,22 €	106 532,31 €
2023-2024	10 698,60 €	102 566,67 €	3 462,75 €	- €	3 325,17 €	120 053,19 €
2024-2025	1 512,81 €	87 812,34 €	1 742,38 €	- €	3 566,78 €	94 634,31 €

Coût chargé des tuteurs depuis 2019*

Années / Thématisques	Méthodologie	PIX	MFE	SUFOM	COVID	Maison des langues	COÛT TOTAL
2019-2020	-	-	-	-	-	-	85 167,68 €
2020-2021	-	-	-	-	-	-	72 609,67 €
2021-2022	-	-	-	-	-	-	69 787,72 €
2022-2023	-	-	-	-	-	-	76 520,55 €
2023-2024	168 139,79 €	28 071,72 €	666,51 €	4 463,00 €	- €	- €	201 341,02 €
2024-2025	45 849,75 €	12 717,64 €	1 135,50 €	2 426,51 €	- €	- €	62 129,40 €

Coût chargé des mentors depuis 2023*

Années	COÛT TOTAL
2023-2024	110 980,34 €
2024-2025	112 989,18 €

*Estimations basées sur les états liquidatifs du SP BIATSS, avec un décalage administratif de 2 à 2,5 mois selon la période de prestation.

4) LE SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (SUIO)

Le pôle Service Universitaire d'Information et d'Orientation du Service API a pour principales missions : l'accueil et l'information des publics, l'orientation et l'accompagnement individuel et collectif des étudiantes et étudiants. Il participe à la promotion de l'offre de formation de l'Université. Il contribue aussi à de nombreux projets de l'Université ou interuniversitaires axés sur l'aide à la réussite, en assurant par exemple la gestion administrative du Tutorat et du Mentorat.

4.1. Accueil du public, Information et Orientation

a) Accueil du public et gestion des demandes

Le SUIO cherche toujours à assurer, sa mission de service d'accueil auprès de nos étudiants et du public extérieur.

Cette année, le SUIO a dû assurer ses missions avec un effectif restreint puisque deux agentes étaient en congé maternité, un chargé d'orientation est parti en janvier et notre chargée de liaison Lycées Université début avril.

Données du 01/09/2024 au 13/05/2025 :

- accueil physique : plus de 700 personnes dont environ 570 étaient des étudiantes et étudiants de l'université ;
- appels téléphoniques traités : plus de 2 040 appels téléphoniques dont environ 600 provenant d'étudiantes et d'étudiants extérieurs à l'université ;
- demandes liées aux candidatures : environ 1 070 demandes (téléphoniques et en salle E14) sont en lien avec les procédures de candidature (informations, conseils et aides concernant Parcoursup, Mon Master, e-candidat, procédures hors UE). Ces demandes représentent plus de la moitié des sollicitations traitées ;
- demandes d'orientation : plus de 400 demandes (majoritairement des demandes d'accompagnement mais aussi d'aide à la recherche d'informations ou des questions spécifiques sur des formations) ;

- courriels traités : plus de 1 640 mails (hors pub) ont été traités. Les flux les plus importants (de 200 jusqu'à 500 mails par mois) concernent les mois de septembre, octobre, novembre et janvier, février, mars. Cette variation s'explique par le calendrier universitaire, Parcoursup, Mon Master, les périodes de réorientation ;
- présence terrain : entre octobre et novembre, 9 stands itinérants ont été organisés dans les UFR, permettant de rencontrer environ 85 étudiantes et étudiants, leur présenter les ateliers du SUIO (notamment sur la réorientation), et faire connaître l'ensemble des missions du service API. L'équipe du SUIO a ensuite participé ponctuellement à ceux organisés par le SAiVE.

b) Accueil de stagiaires

Dans une logique de professionnalisation et d'ouverture, le SUIO a accueilli plusieurs stagiaires :

Une stagiaire en formation de secrétaire assistante (association Auxilia).

Deux étudiantes et un étudiant en Master 1 et 2 de psychologie de l'orientation à l'Université Paris Nanterre.

c) Documentation

La salle de documentation est ouverte tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Après deux ans et demi sans documentaliste, le poste a été pourvu. Notre nouvelle recrue a pris en charge l'organisation et la gestion de la salle de documentation. Elle s'est attelée au tri du fonds documentaire ; elle l'a actualisé avec de nouvelles acquisitions. Elle s'est chargée du catalogage de nos ouvrages et revues afin de rendre leur localisation accessible aux étudiantes et étudiants à partir du site internet de la BU de ressources en ligne.

Grâce à l'aide financière et technique du SCD, nos abonnements numériques sont dorénavant consultables par nos étudiantes et étudiants à partir de leur propre « Portail ». Ils peuvent également accéder aux documents numériques créés par notre documentaliste et le SUIO.

Le SUIO a assuré son activité de mise à jour des bases de données régionales et nationales (Onisep).

Avec les SCUIO-IP d'Ile-de-France, le service contribue à la co-construction des « Fiches info licence » et à leur mise à jour ; ces dernières permettent la découverte de l'ensemble de l'offre de formation des universités franciliennes.

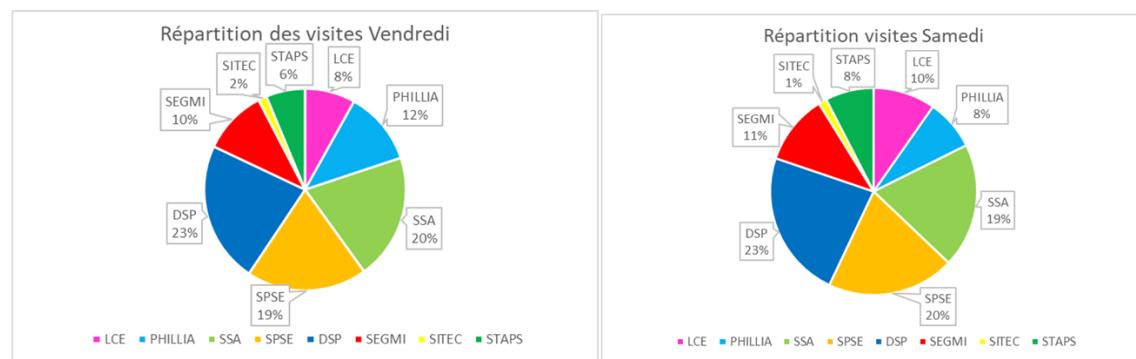
Dans le cadre du projet Oracle, l'université participe à l'action « Une seule voix » qui a pour objectif de mutualiser l'information sur l'offre de formation. Nos données Amethys sont donc directement remontées et publiées sur le site de consultation. Le SUIO doit donc s'assurer qu'elles sont conformes et représentatives de notre offre de formation.

Le SUIO intervient également dans les webinaires d'informations organisés par les universités franciliennes à destination des étudiants, lycéens et parents. Et nos étudiants ambassadeurs ont été présents sur le stand Oracle d'un salon post bac, en janvier.

d) Communication sur l'offre de formation

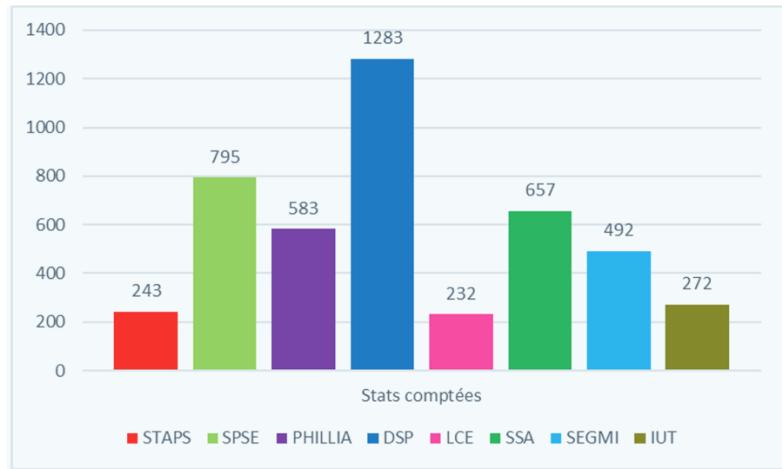
Offre de formation L et M : la mise à jour des dépliants Licences et Masters 2024-2025 a été effectuée ; ils sont également consultables en format PDF sur le site de l'Université.

Le salon Postbac à la Villette : le SUIO a préparé et organisé la présence de l'Université sur le salon (2 jours début janvier). En plus des enseignants présents pour renseigner les lycéennes et lycéens, le service avait recruté 31 étudiantes et étudiants ambassadeurs.



JPO Post Bac : le 12 février 2025, le SUIO a organisé les JPO en présentiel de l'Université Paris Nanterre : 8 conférences animées par les enseignants-chercheurs sur l'offre de formation des UFR (plus de 4560 participants) ainsi que des présentations courtes à petits effectifs sur la vie étudiante, la mobilité internationale, et « candidater sereinement » (environ 170 participants). Pour assurer l'accueil et l'information des lycéennes, lycéens et leur famille, 20 étudiantes et étudiants ambassadeurs ont été recrutés et environ 350 visiteurs ont bénéficié d'une visite du campus.

La figure ci-dessous donne une estimation (comptage manuel) de la fréquentation à chacune des conférences proposées par les UFR.



Événement organisé par le CIDJ : le SUIO et ses étudiants ambassadeurs ont participé à la journée de rencontre avec les universités, à destination d'élèves de Terminale en construction de leur projet d'orientation post-bac et intéressés par une poursuite d'études à l'université.

e) Organisation de l'accueil des L1

Les journées d'accueil des L1 se sont déroulées sur le campus de Nanterre en septembre 2024, sur cinq jours et demi.

Cet évènement a commencé par la conférence d'accueil institutionnel, ouverte par la Présidente. Cette année encore, le nombre de jeunes venus y assister nous a surpris ; nous avons accueilli les étudiantes et étudiants dans 5 amphithéâtres (B1, B2, A1, A2 et A3), avec une rediffusion en simultané.

Des « Kit de bienvenue » financés par la CVEC reçue par la Direction de la Communication ont été distribués.

Par ailleurs, deux stands installés sur le parvis et devant la MDE ont accueilli les nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants au cours de ces différentes journées. Des visites de campus de Nanterre ont eu lieu (environ 40) pour 370 étudiantes et étudiants. Le SUIO a également organisé des mini conférences sur la vie de campus dont ont profité une soixantaine d'étudiantes et étudiants ; et quelques cafés rencontres entre étudiants ambassadeurs et néo entrants ont pu être proposés à la sortie des amphithéâtres de prérentrée des UFR.

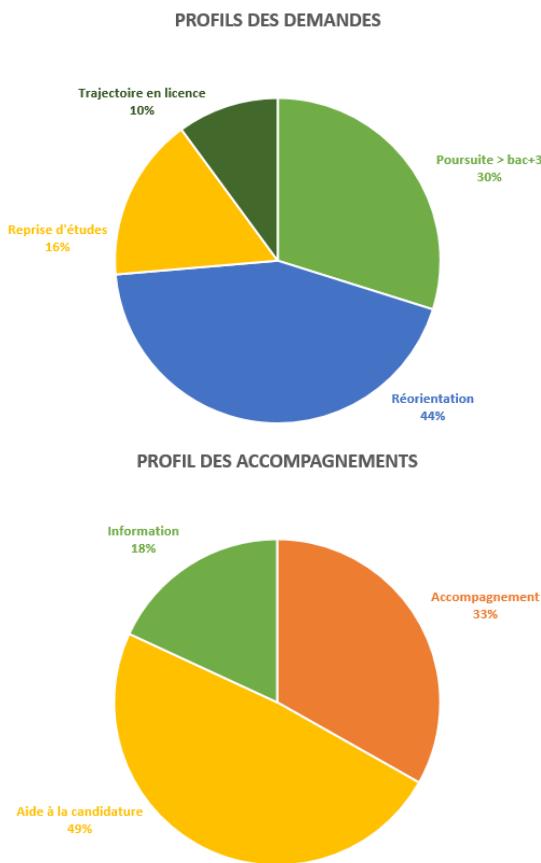
f) Accompagnement individuel et collectif

L'activité d'accompagnement programmée pour 3 chargés d'orientation a pu être maintenue, malgré une absence de novembre à mai et un départ fin janvier. En effet, la présence de nos 2 stagiaires de

Master 2 de Psychologie de l'Orientation a permis au service de maintenir une écoute soutenue et un nombre important d'accompagnements.

- Accompagnement individuel tout public :

Les profils des demandes et des accompagnements proposés se sont répartis de la manière suivante :



Entre septembre 2024 et avril 2025, le SUIO a réalisé 260 entretiens individuels.

- Accompagnements spécifiques :

DU Passerelle : Le SUIO a collaboré avec l'équipe du DU Passerelle dans le cadre du module d'orientation

DAEU : Le SUIO a également collaboré avec l'équipe du DAEU. En janvier, une présentation de Parcoursup a également été proposée en commun avec le DU Passerelle.

- Accompagnement à la réorientation :

La réorientation représente une partie importante des demandes des étudiantes et étudiants (44 % des entretiens individuels en 2024-2025). Le service a également délivré 166 fiches de suivi de projet d'études pour Parcoursup à 88 étudiantes et étudiants.

Pour les accompagner dans leur réorientation, notamment vers une autre première année post-baccalauréat, le SUIO met en place plusieurs actions :

- des ateliers d'aide à l'information et à la documentation pour construire son nouveau projet
- des ateliers réflexifs sur le projet de réorientation ;
- des permanences assurées pour les fiches de suivi Parcoursup ;
- une séance d'information sur la réorientation semestrielle animée par les SCUIO-IP IDF ;
- des capsules d'information thématiques sur le site internet du SUIO.

Accompagnement « Bac+3 et après ? »

Le SUIO a continué à développer cette année, en collaboration avec le BAIP, des actions pour accompagner les étudiantes et étudiants dans leur réflexion sur l'après Bac + 3 :

- des ateliers sur le projet post bac + 3, sur les parcours post bac +3 et sur la personnalisation de la lettre de candidature en Master (complémentaire avec l'atelier du BAIP sur la lettre de motivation) ;
- deux permanences de relecture des lettres de motivation en Master ;
- une séance d'information commune des SCUIO IDF sur les Masters ;
- une conférence sur les différentes possibilités d'études après une licence (Forum des Métiers du Droit, en collaboration avec le BAIP et à la demande de l'UFR DSP) ;
- une vidéo sur les différentes possibilités d'études après une licence (inspirée de la conférence pour le Forum des Métiers du Droit et coréalisée avec le BAIP).

4.2. Les projets menés par le SUIO

a) Projets CVEC

En 2024-2025, le service API a continué à gérer plusieurs projets financés par la CVEC. Certains sont axés sur la connaissance de soi : Apprivoiser le stress / Ruminations et Perfectionniste / Gestion du temps / une réflexion sur le sens qui s'appuie sur le jeu collaboratif « la vie SenSationnelle ».

D'autres favorisent la créativité et sont menés en collaboration avec le SCD et l'association la ZEP : Atelier écriture / Atelier Podcast.

b) Projet PIA 3 ORACCLE

Le projet ORACCLE vise à développer un véritable écosystème francilien pour faciliter la transition du lycée vers les études supérieures. Le projet est structuré autour de 3 objectifs, déclinés en actions portées par des universités pilotes : Fédérer les acteurs de l'orientation, Mutualiser les ressources pour mieux informer, Renforcer l'accompagnement. Depuis janvier 2023, UPN est co-pilote de l'action Open Data qui vise à enrichir l'information en orientation avec des données (rendues anonymes) sur les parcours étudiants.

Pour l'année 2024-2025, l'université de Paris Nanterre a contribué à l'avancement global du projet Oraccale, en participant aux comités opérationnels, au co-pilotage de l'action sur les données de parcours réels d'études et aux différentes actions.

Le SUIO a notamment accompagné deux classes de 1ère générale du lycée François Villon (Les Mureaux) d'octobre à mai pour le concours d'éloquence Mon Projet dans le Supérieur en 180 secondes.

c) Projet « Les Cordées de la Réussite »

Le nombre total d'élèves bénéficiant du dispositif des Cordées de la Réussite a été d'environ 500 en 2024.

Liste des établissements en convention :

Collège République - Nanterre

Lycée Le Corbusier - Poissy

Lycée Guy de Maupassant - Colombes

Lycée EREA Toulouse Lautrec - Vaucresson

Lycée Joliot Curie - Nanterre

Lycée F. Villion - Les Mureaux

Lycée Pierre Vives - Carrière sur Seine (partenariat en cours)

Ce dispositif a connu des améliorations cette année 2024/2025. En effet, la difficulté initiale de ce dispositif résidait dans la nécessité de restaurer et de renforcer le lien entre l'université et les établissements concernés.

Cette problématique a été considérablement atténuée grâce à des établissements plus motivés et réactifs. Dans ce contexte, plusieurs actions ont été menées pour maintenir les objectifs du dispositif.

En septembre 2024, la première édition de l'événement « Étudiant pour 1 jour » a rassemblé près de 150 élèves de Terminale. Cette journée d'immersion leur a offert l'opportunité d'assister à deux cours en amphithéâtre, en psychologie et en droit. L'après-midi était consacrée à la découverte du campus et à des échanges en petits groupes avec des étudiants ambassadeurs.

En janvier 2025, La Tournée de l'Excellence a accueilli à UPN plus de 300 participants et a réuni divers acteurs locaux tels que l'élu en charge de la vie universitaire de la Mairie de Nanterre, la Sous-préfète déléguée à l'égalité des chances, la vice-présidente de la Vie Étudiante de l'Université, etc...

L'Université a également participé au forum d'orientation du lycée Joliot-Curie de Nanterre.

En avril 2025, le SUIO et l'AFEV ont organisé une visite du campus pour le Collège République. Environ 150 collégiens ont participé à cette visite ainsi qu'au ateliers préparatoires

Le SUIO renforce également ses liens avec la ville de Nanterre et a animé, en février, une formation Parcoursup pour les acteurs de « l'accompagnement à la scolarité » du territoire.

4.3. Aides à la réussite : Tutorat et Mentorat

En lien avec le chargé de mission réussite/tutorat, un coordinateur des dispositifs d'aide à la réussite et du tutorat assure la gestion et l'interface entre les enseignantes et enseignants référents du tutorat, les services RH et les étudiantes et étudiants tuteurs.

- tutorat Méthodologique/Disciplinaire en L1
- tutorat EC Établissement : (PIX et MFE)
- tutorat SUFOM

105 tuteurs ont été recrutés pour un total d'environ 3900 heures de tutorat en 2024-2025.

En 2024-2025, le dispositif du mentorat, projet de la région Ile de France, est reconduit. Le contrat du mentor comporte de l'accompagnement méthodologique et disciplinaire à destination des L2 et L3 ou des missions de monitorat en bibliothèque et de relais d'informations sur la Vie étudiante.

30 Mentors ont été recrutés pour un total de 4 600 heures.

4.4. Perspectives pour l'accompagnement des étudiants en 2025/2026

- continuer à améliorer la planification annuelle des actions individuelles et collectives en coordination avec les différentes procédures d'orientation et le calendrier de l'université ;
- développer la visibilité de nos missions et activités par le biais d'une communication opérationnelle et notamment axée sur les services de scolarité et les directeurs d'études ;
- renforcer la collaboration avec les autres services de l'Université pour favoriser la communication informationnelle, faciliter la mise en œuvre des actions, développer des synergies et soutenir notre analyse des besoins des étudiants ;
- continuer à développer des relations avec de nouveaux lycées, avec des associations et le territoire notamment la ville de Nanterre et la Direction Jeunesse du département du 92, optimiser nos actions pour répondre aux attentes des lycées et des collèges ;
- développer une salle de documentation numérique sur notre site.

5) LE BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'université joue un rôle central dans la préparation à l'insertion professionnelle des étudiants. Ses missions principales sont de sensibiliser les étudiants aux enjeux du recrutement, de renforcer les partenariats avec les acteurs socio-économiques et d'accompagner les étudiants dans leur recherche de stages, alternances et emplois.

Le BAIP propose une offre de services annuelle diversifiée et actualisée, comprenant actions de mise en relation (forums, speed recruiting...), ateliers collectifs (intra/inter formation), accompagnements individuels, concours et outils de préparation à l'insertion.

5.1. Actions phares 2024-2025

a) Les Forums

Forum Stages 2024 : Retour au présentiel avec 31 entreprises, plus de 2000 entretiens réalisés et environ 600 étudiants participants. Nouveauté : un espace d'activités dynamique géré par les étudiants ambassadeurs.

Forum Alternance 2025 : Premier forum en présentiel avec 30 entreprises. Fréquentation inférieure aux attentes (180 étudiants) malgré une bonne réception par les recruteurs.

Forum Speed Recruiting : Trois sessions en 2024-2025 ont réuni jusqu'à 15 entreprises et permis à environ 120 à 200 étudiants de passer des entretiens express pour des jobs étudiants, emplois saisonniers, emplois à temps partiel tout au long de l'année (CDD ou CDI).

b) Rencontres professionnelles

Escale à l'International : Succès notable avec 180 étudiants et 11 partenaires. Neuf tables rondes ont permis une présentation complète des opportunités à l'international.

Opportunités Fonction Publique : Participation de 141 étudiants et 12 structures. Le format tables rondes a été plébiscité.

Journée des métiers de la communication : Nouveauté et événement organisé avec les masters InfoCom et HIC, avec une forte mobilisation et des retours positifs.

Passeport pour la Vie Active : Nouveauté organisée en partenariat avec la Fondation Paris Nanterre et soutenu par le PIA 4 UNISSON. Présentation des dispositifs et des ressources disponibles pour favoriser une intégration rapide et efficace dans la vie active.

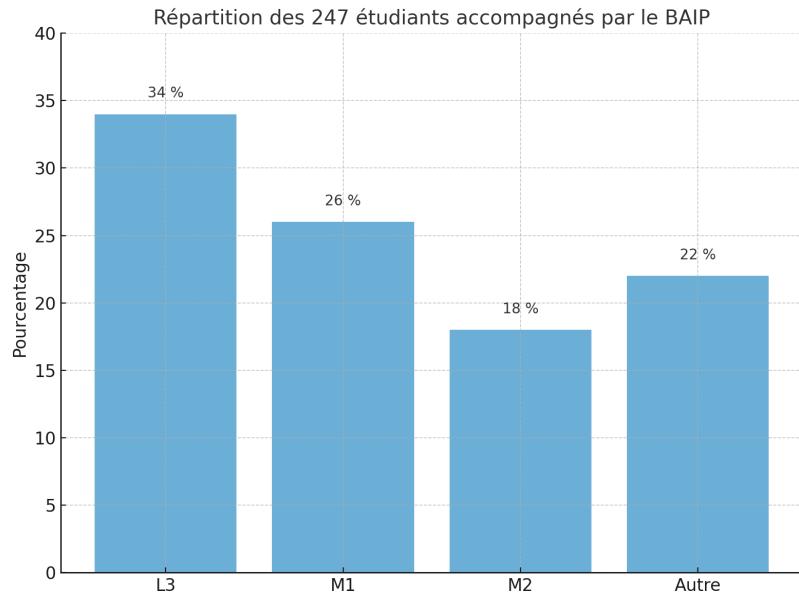
5.2. Accompagnement des étudiants

a) Accompagnement individuel

Le BAIP a accompagné 247 étudiants (M1 : 26 %, M2: 18 %, L3: 34 %), enregistrant 465 créneaux d'accompagnement. Les composantes en demande : SPSE (23 %), DSP (18 %), SEGMI et SSA (15 % chacun).

Les requêtes concernent principalement la recherche de stages (65 %), l'alternance (16 %) et les jobs étudiants (9 - 10 %).

Les accompagnements portent surtout sur le CV (41 %), la recherche de stage (28 %), la lettre de motivation (20 %) et les entretiens (11 %).



Ateliers inter et intra

24 ateliers inter ont été organisés, les plus populaires étant : "Stage à l'international", "Mon alternance en poche", "Objectif : trouver son job étudiant".

La plateforme JobTeaser a facilité les inscriptions et la relance des participants.

Les ateliers intra-formation ont couvert les quatre domaines de formation, avec un total de 63 ateliers en 2024-2025.

Supports et outils

Le BAIP a conçu des trames de CV, un outil pour la lettre de motivation, des tutoriels sous forme vidéo (lettre de motivation, marché du travail), et un outil "To do list" interne pour les membres de l'équipe.

b) Concours étudiants

Challenge BNP Paribas – 9e édition

Ce concours est organisé en partenariat avec BNP Paribas, principal soutien du concours (montant total des prix accordés : 5000 €)

Le concours a reçu 48 projets, dont 24 présélectionnés et 15 récompensés. Les bourses attribuées variaient de 450 à 2 000 €. Les projets étaient portés principalement par des étudiants de M1, L3 et M2. Les thématiques abordées incluaient culture, sport, nouvelles technologies, solidarité.

Concours ALLSHS – 6e édition

Le concours vise à développer/renforcer les compétences transversales des étudiants des domaines Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales.

Cette édition a connu une baisse de participation (14 projets contre 35 l'an passé). 5 projets ont été primés, les bourses allant de 500 à 1 400 €. Les projets sélectionnés couvraient toutefois des sujets innovants : IA, podcast culturel, bien-être, aide sociale. Relations avec les milieux professionnels.

5.3. Mobilisation des partenaires

Les forums et ateliers ont mobilisé de nombreux partenaires issus de secteurs variés : entreprises, institutions publiques, ONG.

Le BAIP encourage la création de comptes entreprises sur JobTeaser et la diffusion d'offres au fil de l'eau.

Des événements comme Escale à l'international ou les Rencontres professionnelles intra-formation ont renforcé l'ancrage territorial et sectoriel des formations.

a) Relation avec les milieux professionnels

Nombre d'entreprises en 2024-2025 : 284 (+22% par rapport à 2023-2024)

Entreprises publiques : 15 / Entreprises privées : 250 / Entreprises associatives : 18

Conventions de partenariat avec ou sans une dotation financière :

- BNP Paribas : Convention de 3 ans (2022-2025) ;
- Société Générale : Convention d'1 an (septembre 2024 - août 2025), 7 000 € TTC. Le partenaire demande une facturation ;
- Groupama Protection Juridique : Convention de 2 ans (décembre 2024 - août 2026).

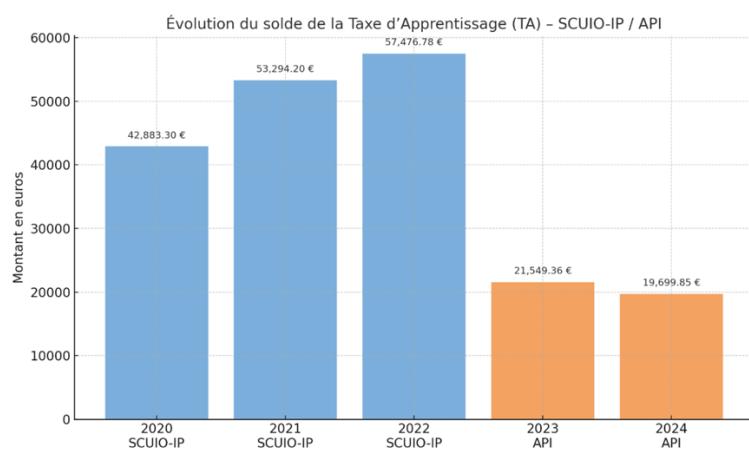
b) La taxe d'apprentissage

Le BAIP accompagne l'université dans la collecte du solde de la taxe d'apprentissage en proposant aux composantes des outils pratiques (modèles de courriers, supports de communication) et en mobilisant son propre réseau ainsi que ses contacts entreprises.

Il intervient à différentes étapes clés : conception des supports, actions de sensibilisation auprès des entreprises, et mise à jour des portails dédiés. Collecte du solde de la TA pour le service « API »

Depuis 2023, le processus de collecte et de redistribution du solde la taxe d'apprentissage a changé. Les entreprises n'effectuent plus de versement directement aux établissements. Le solde est collecté par l'URSSAF et la Mutualité Sociale Agricole, puis transféré à la Caisse des Dépôts (plateforme SOLTéA).

Bilans chiffrés campagne API



La visibilité d'API via la création d'un numéro UAI (Unité d'Administration Immatriculée) sur SOLTEA en 2026 doit permettre un fléchage optimal.

5.4 Conventions de stages et application de gestion

Le bureau des stages intervient sur demande des composantes pour présenter les procédures de stage. Il accompagne les étudiants dans l'édition des conventions de stage, et fournit des données essentielles pour le pilotage, l'évaluation des stages et ma relation avec les milieux professionnels.

Le bureau traite un volume important de mails et de notifications via l'application PSTAGE, avec un nombre croissant de demandes de conventions de stage entre septembre et juin. La dématérialisation des procédures a entraîné une gestion accrue des mails et des notifications. GMAIL ne répond malheureusement pas aux exigences liées à cette évolution fonctionnelle.

Les données stages montrent une tendance stable sur les quatre dernières années, avec une prédominance des stages des UFR DSP et SPSE.

Nombre de conventions de stage par UFR

Composante	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025 exercice en cours
STAPS	662	704	674	776	593
DSP	1904	2207	2192	2249	1434
LCE	289	422	337	356	275
PHILLIA	451	508	531	641	539
IPAG	43	61	43	55	37
SEGMI	707	954	771	719	397
SPSE	1310	1304	1221	1257	1184
SSA	700	807	914	821	620
COMUE					2

Évolution du nombre total de conventions traitées

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025 en cours
Total conventions	6066	6967	6683	6874	5081

5.5. Jobteaser

La plateforme carrières JobTeaser permet de consulter offres, entreprises, métiers et événements organisés par l'université et ses partenaires. Les étudiants peuvent y rendre leur CV accessible aux recruteurs. Fonctionnelle depuis février 2023, une invitation est envoyée chaque année aux nouveaux inscrits pour créer un compte et explorer la plateforme. JobTeaser est l'outil de communication pour le recrutement et les événements organisés par d'autres services universitaires (SUJO, SHS, DIM, SCD, pôle entrepreneuriat, DRH...)

Données de la Plateforme JobTeaser (mars 2024 - mai 2025)

- Inscrits : 25 298 étudiants UPN
- Offres : 758 120 (JobTeaser national + UPN)
- Entreprises partenaires : 1 725
- Événements publiés : 1 598

Les étudiants en licence sont les plus actifs sur JobTeaser, recevant l'information via leurs composantes respectives pour la recherche de stage et l'établissement de conventions.

5.6. Participation à l'alliance EDUC

Dans le cadre de l'alliance européenne EDUC (European Digital UniverCity), le BAIP s'implique activement dans la Task 4.4, dont l'objectif principal est de favoriser la mobilité des étudiants de l'alliance pour des stages dans les secteurs public et privé.

À ce titre, le BAIP contribue à :

- l'harmonisation des pratiques de stage entre les universités partenaires ;
- l'amélioration des cadres réglementaires, en identifiant les obstacles administratifs ou juridiques liés à la mobilité des stagiaires ;
- la conception d'un module en ligne intitulé « Le marché du travail dans chaque pays », destiné à mieux informer les étudiants sur les spécificités du marché de l'emploi et les conditions de stage dans les pays membres de l'alliance.

Ce module, en cours de finalisation, vise à outiller les étudiants pour faciliter leur insertion professionnelle dans un contexte européen élargi.

5.7. Bilan et Perspectives

Le BAIP et le service API gagnent en visibilité au sein de l'université. La communauté enseignante sollicite plus fréquemment le BAIP.

L'offre de service s'enrichit à mesure que de nouvelles collaborations voient le jour. Le BAIP fonctionne en mode projet et innove pour répondre aux évolutions des tendances et adapter son offre de service.

- Développer des formats plus courts et dynamiques pour certains événements (ex. : demi-journée Forum Alternance) ;
- Renforcer les atelier stages à l'international et alternance (atelier CV anglais, VIE/VIA) ;
- Expérimenter une participation payante pour certains recruteurs.
Poursuivre la mutualisation avec les formations et consolider les actions co-construites.

6) LE SERVICE HANDICAPS ET ACCESSIBILITÉ (SHA)

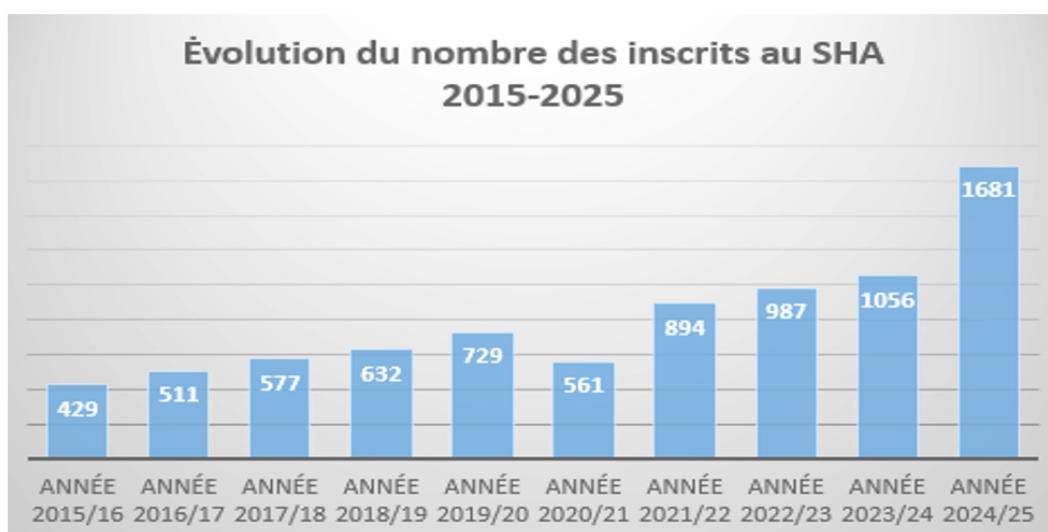
Le Service Handicaps et Accessibilité (SHA) est chargé d'accueillir, d'informer et de conseiller les étudiants en situation de handicap, tout en menant des actions d'accompagnement pour aider les étudiants dans leurs études et favoriser leur intégration sur le campus.

6.1. Les chiffres clés de la population étudiante suivie en 2024/2025

Évolution du nombre d'étudiants en situation de handicap :

Le SHA a suivi et accompagné en 2024/2025, 1 681 étudiants, tous handicaps confondus (*versus 1 056 en 2024, 987 en 2023 et 894 en 2022*), soit une évolution plus significative enregistrée cette année avec une progression de l'ordre de 60 % par rapport à la dernière année universitaire).

La mise en place des aménagements pluriannuels (réf. : Notification valable sur plusieurs années pour le handicap permanent, ainsi que l'élargissement du handicap aux troubles de santé et maladies invalidantes, mais aussi aux situations d'incapacité temporaire (fracture, blessure, grossesse, accompagnement dans le cadre du changement de genre (transition), conduite psycho addictive, etc.) a permis de faciliter et optimiser le recensement des étudiants à besoins spécifiques par le SSE. Vous trouverez ci-dessous le tableau d'évolution des effectifs d'étudiants en situation de handicap depuis 2015 jusqu'à ce jour :



6.2. Répartition des effectifs des étudiants en situation de handicap

Répartition des étudiants par grands types de handicap pour 2024/2025 à l'UPN

Type de handicap	Nombre ESH pour 2024/2025	Taux de répartition %
Déficiences visuelles	47	2,80%
Déficiences auditives	24	1,43%
Handicap moteur	188	11,18%
Troubles psychologiques	576	34,27%
Trouble de santé (cognitif, épilepsie, autisme...)	98	5,83%
Troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage (DYS)	207	12,31%
Incapacité temporaire	144	8,57%
Autres handicaps (maladies invalidantes)	397	23,62%
TOTAL	1681	100,00%

Quant à la répartition détaillée des effectifs, nous avons une représentativité qui se décompose comme indiqué ci-après :

a) Selon le type de handicap

Trouble de santé (DYS, cognitif et psychique, maladie invalidante), puis le handicap durable moteur (polyhandicap, mobilité réduite, TMS/Trouble musculo-squelettique) et sensoriel (visuel et auditif) et le handicap temporaire (incapacité provisoire inférieure à 6 mois), entre autres situations de handicap.

b) Les filières les plus représentées sont ordonnées respectivement

SPSE (21%), DSP (19%), SSA (16%) et PHILLIA (14%), puis l'IUT VDA/St-Cloud (10%), LCE (8%) et SEGMI (6%), STAPS (4%) et enfin le SUFOM (1,5%) et les autres formations continue ou permanente et Pépite Pon (0,5%).

c) Selon le niveau de formation

Plus des 3/4 (80 %) sont en licence et 19 % en Master et près de 1% sont en doctorat.

d) La répartition par genre

1 184 Femmes et 495 Hommes (soit respectivement en ratio arrondi 70 % F vs 30 % H)

6.3. Actions conduites en 2024/2025

a) Scolarisation

Aide humaine

Aide à la prise de notes et récupération des cours, aide au travail en bibliothèque, aide pour les déplacements, la prise de repas et le transfert toilettes, etc. Cette année, nous avons eu la possibilité d'assurer l'aide à la communication par la mise en place d'interprètes LSF (Langue des signes française), suite à l'appel d'offre et renouvellement du marché public en matière de prestation LSF et du codage LPC (Langage parlé complété) pour l'autonomie pédagogique des étudiants en situation de handicap auditif.

Aménagement du parcours d'études

Soutien méthodologique individualisé (tutorat spécifique handicap), également de cursus sur 2 ans, régime dérogatoire pour les examens, dispense d'assiduité pour s'adapter à la santé de l'étudiant.

Aménagement pour les modalités des examens ou de contrôle continu

Temps majoré, assistance d'un scripteur, adaptation des énoncés, logiciels spécifiques (synthèse vocale, correcteur orthographique), prêt de matériel adapté (PC portable).

Aide technique

Aide informatique adaptée, prêt de matériel spécifique (dictaphone, vidéo-agrandisseur, logiciels), boucle magnétique pour compenser le handicap auditif, mobilier ergonomique, etc.

Autres aides

Accueil et visite guidée (en présentiel) pour les primo-étudiants, livret étudiant handicapé adapté en braille et en relief, assistance pour les prêts aux étudiants empêchés à la BU (augmentation des droits, réservation de box dédié aux PMR au sein du Pixel /SCD), aide à l'obtention d'une carte d'ascenseur et badge d'accès au parking auprès du PC Sécurité, aide à la constitution des dossiers relatifs à la reconnaissance de l'invalidité et la qualité travailleur handicapé auprès de la MDPH, mais aussi pour le transport adapté au niveau de l'opérateur régional « Ile-de-France Mobilités » ou bien pour bénéficier d'un logement social adapté ou « domotisé » à la résidence universitaire du Crous avec l'octroi d'une aide médico- sociale pour compenser la perte d'autonomie.

b) Autres actions

Accueil des étudiants en situation de handicap

Les étudiants fréquentent régulièrement les locaux du Service handicap et utilisent les équipements mis à disposition dans la Salle informatique adaptée (délocalisée au SCD/BU).

Commissions du Handicap Etablissement (Équipe plurielle UFR/Institut)

Ces commissions ont pour but de délibérer sur les aménagements d'études et des conditions d'examens pour les étudiants en situation de handicap. Il s'agit d'établir les arrêtés d'aménagements des examens et mettre en place le PAEH (Plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé). Il y a une volonté d'intégrer davantage les référents administratifs et enseignants au sein de cette « équipe plurielle », et cela, conformément au Schéma directeur handicap (SDH).

Dates : 2 réunions au minimum à la mi-novembre et la mi-avril pour l'année universitaire N, en vue d'établir les arrêtés d'aménagements d'études et d'examens.

Rappel des réunions pour 2024/2025 : Equipes plurielles IUT Ville d'Avray et UFR SITEC, Pôle Sciences de l'ingénieur : réunions au Semestre 1 et Semestre 2.

Commission du handicap UPN (hors IUT VDA/SITEC et Eco-gestion:
réunion planifiée en présentiel le 14/10/2024 et à distance (visioconférence via Teams) le 04/03/2025.

Réunion des correspondants handicap : 12/12/2024 et 20/03/2025

Information :

Désignation par la présidence de M. François Delbot, enseignant, en qualité de Chargé de mission pour l'accessibilité pédagogique. En soutien au responsable du SHA, il a un rôle de conseil et de coordination auprès des enseignant et des personnels de service en tant que binôme des référents handicap au sein des composantes. En effet, il existait des référents-scolarité handicap, mais pas d'enseignants référent handicap, d'où la nécessité de mener à bien le projet de sensibilisation (interventions en conseil UFR) et aide à la conduite de projet et création de fiche de poste pour les « Référents handicap pédagogiques » à soumettre à la validation auprès de la VP CFVU.

Professionnalisation des vacataires et accompagnateurs du SHA :

Formation « *Mieux connaître pour mieux accompagner* ». Rédaction de fiches procédures, notamment pour la nouvelle Charte université handicap, avec comité de suivi et GT (Groupe de

travail) sur l'accompagnement des étudiants à besoins éducatifs particuliers, fiche de poste Secrétaire d'examen, preneur de notes, tuteur (mentorat) d'accompagnement handicap. Il y a également la réalisation de fiches de bonne conduite professionnelle, ainsi que la dématérialisation des fiches horaires pour les interventions, la création de formulaire pour le prêt de matériel avec décharge de responsabilité, entre autres initiatives sur le plan administratif pour rendre plus efficient la qualité de service.

Accompagnement :

JPO Accessibilité :

Pré-accueil des lycéens chaque année à la mi-mars par l'entremise d'une journée d'information et d'immersion au sein de l'université :

Programme : présentation de l'offre de formation, visite guidée (*installations adaptées sur le campus*) et présentation des acteurs dans le domaine de l'accompagnement étudiant au sein des services.

Participation : 20 lycéens issus du Lycée EREA Toulouse-Lautrec de Vaucresson (sous convention) et d'autres établissements du secondaire de l'académie de Versailles (*vs 26 en 2024 et 19 en 2023 et 22 élèves en 2022*) et de classe de Terminale et de BTS et participation de 7 encadrants (éducateurs, assistante sociale et professeurs ressources pour l'école inclusive (PREI) et 3 parents.

Tutorat PHARES :

Programme annuel de tutorat étudiant PHARES (Par-delà le handicap, avancer et réussir les études supérieures) en faveur de 10 lycéens en situation de handicap, sous forme d'ateliers thématiques (au lycée et/ou visio) tous les samedis de manière bimestrielle (i.e. : tous les 15 jours). L'objectif est de développer l'expression orale et écrite, mais aussi la culture générale qui sont autant de compétences utiles à la réussite scolaire en vue de favoriser leur accès aux études supérieures.

c) Sensibilisation au Handicap

La « Semaine de l'Accessibilité et du Handicap » (SAH) :

Organisation d'une « *Semaine de l'accessibilité et du handicap* » (SAH) chaque l'année (depuis 2015) afin de changer de regard sur les handicaps.

Le programme fut ponctué par l'organisation d'un « Challenge sportif » inter-UFR (lequel fut intitulé « On dit cap ! »), avec l'organisation des activités en présentiel du 24 au 28 mars 2025 :

Ateliers de mise en situation (*parcours fauteuil, canne blanche, tandem, boccia, sarbacane, table tactile, etc.*), repas dans le noir, cycle de réflexion, ciné-débat, théâtre participatif, forum associatif, forum emploi handicap, formation à l'accessibilité pédagogique et initiation à la LSF, exposition, atelier écriture et Slam (chant *a capella*), déambulation batucada, flash mob, entre autres animations.

Affluence : lors de ces événements sur le campus de Nanterre, nous avons enregistré près de 150 participants (*Vs 250 en 2024*) aux diverses actions, dont près d'une cinquantaine de personnes ont pris part au volet sportif.

Cette année le SHA (API) a participé aussi au Mois pour l'égalité, notamment pour le comité de pilotage et de suivi pour la sélection des projets en phase avec la politique handicap de l'université. Il a été enregistré une participation d'environ 100 personnes sur les différentes activités proposées en plus des 150 participants dans le cadre de la semaine handicap, soit une affluence cumulée de 250 personnes autour des actions de sensibilisation pour l'inclusion « *handi-valide* ».

Liaison Lycée/Université

Rencontre académique entre les Universités et les PREI (*Professeurs Ressources pour l'Ecole Inclusive*). Il s'agit d'une coordination entre l'Inspection académique et les enseignants référents des lycées et les chargés de mission handicap des Universités situées sur l'académie de Versailles, dont UPN (ainsi que l'Université d'Evry, UVSQ, Cergy et Paris Sud).

Ce groupe de travail de liaison Lycées-Universités ayant pour objectif la détection en amont et la préparation de l'accueil des futurs étudiants à besoins spécifiques. Rencontres trimestrielles (*Réf. : octobre, janvier, avril, juillet*) et rotation entre les établissements du supérieur. (*Réf. : la dernière réunion du 9 avril 2025*).

Résultat : Rédaction d'un Livret d'information sur les dispositifs existants en matière d'accueil et accompagnement handicap au sein des universités pour les institutions et les familles des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire. Participation à la conférence annuelle : cycle de réflexion sur le dispositif Handi-pro 2025.

Il s'agit de création de flyer et fiche à destination des jeunes arrivant en dernière année de formation quelle que soit la poursuite d'études en initial, continue et en alternance ou d'insertion professionnelle, mais aussi pour diffusion auprès des familles et des professionnels.

Communication

Mise à jour de la plaquette d'information sur l'offre de service du Service handicap pour servir de guide d'accueil et d'état des lieux de l'accessibilité (accès au savoir et au bâti) pour les primo-

étudiants. Participation à la création du site internet du service Accompagnement Parcours Insertion sur la partie concernant le volet SHA et de lettre d'information pour les étudiants à besoins spécifiques.

6.4. Accessibilité des bâtiments

Participation au COTECH (Comité technique accessibilité) tenu par la Direction du Patrimoine de l'université : Signature d'un AD'AP (Agenda d'accessibilité programmé) pour l'établissement et remontée des priorités en matière d'accessibilité par le Service handicap (9 ans vs 6 ans prévus initialement, selon le diagnostic et le niveau d'accessibilité potentiel pour rendre l'établissement « handi-accueillant » pour tous les publics).

Synthèse des résultats du diagnostic du bâti et de la chaîne de déplacement extérieur : 30 bâtiments sur 3 sites : Nanterre, Ville d'Avray et St Cloud

Indice d'accessibilité actuel : 75 %

Indice d'accessibilité potentiel après ajustement normatif (sur 9 ans) : 86 %

6.5. Les autres chiffres clés

15 étudiants fréquentent en moyenne par jour le SHA et l'espace informatique adapté ;

Environ 1 600 épreuves d'examens accompagnées/an ;

Près de 200 entretiens individuels organisés (sur site ou à distance) pour les étudiants en situation de handicap (ESH) et/ou leur famille, voire avec des éducateurs et assistantes sociales issus des établissements spécialisés ;

35 utilisateurs réguliers des outils informatiques adaptés : PC Portables, claviers tactiles Perkins, imprimante braille, Eyepal scanner, applications Jaws et Zoomtext, télé-agrandisseurs, etc.

21 stages (vs 28 en 2024) proposés et 3 recrutements (vs 4 en 2024) en CDI réalisés auprès de notre réseau professionnel et entreprises (notamment via le Dispositif de parrainages « Objectif Emploi » et le forum emploi « Handicafé ») ;

12 ESH ont bénéficié du tutorat d'accompagnement méthodologique et pédagogique 27 ESH en situation de grande dépendance ont pu bénéficier d'une aide humaine quotidienne (pour la

réalisation des actes essentiels : prise de notes de cours, aide au déplacement, repas et transfert toilette) pour faciliter leur scolarisation universitaire ;

2 étudiants déficients auditifs ont pu avoir des interprètes LSF ou codeurs LPC pour 198h d'accompagnement pédagogique sur l'année universitaire

Résidence universitaire adaptée : 10 chambres « Domotisées » et 8 adaptées mises à disposition des étudiants nécessitant un accompagnement médico-social à la Résidence Universitaire de Nanterre/Crous

Environ 200 cartes d'ascenseurs sont distribuées aux ayants droit ;

Plus de 100 badges délivrés pour l'accès au parking sur le Campus ;

Près de 12 sociétés de transports adaptés assurent les déplacements des étudiants en situation de dépendance (prise en charge par le Rectorat et le nouvel opérateur public Ile-de-France Mobilités Transporteurs spécialisés + Pam 92).

7) LE PÔLE SERVICE D'AIDE A LA VIE ÉTUDIANTE (SAiVE)

Le Service d'Aide à la Vie Étudiante (SAiVE) est chargé d'accueillir, informer et orienter les étudiants, en particulier concernant les aides à la vie étudiante.

En raison de la création récente du service, le pôle SAiVE consacre essentiellement sa première année de fonctionnement à la mise place de dispositifs d'aide, à sa structuration et à sa communication au sein de l'UPN.

Le pôle SAiVE compte 3 postes : 2 agents sont actuellement en poste (une responsable de pôle et une gestionnaire administrative) et une troisième personne est en attente de recrutement (CESF).

7.1. Aides Financières

a) Exonérations des droits d'inscription (CE-UPN)

Anciennement gérées par le SUIO, les commissions d'exonération CE-UPN sont coordonnées par le SAiVE depuis septembre 2024.

Cette année, 10 commissions ont été organisées entre septembre et décembre 2024. Les deux dernières commissions ont été consacrées aux demandes de remboursement des frais d'inscription.

Au total, 125 dossiers ont été traités en CE-UPN : 80 dossiers concernaient des exonérations (77 accords totaux + 3 accords partiels) et 45 dossiers concernaient des remboursements (41 accords totaux + 3 accords partiels + 1 refus).

Les CE-UPN ont permis d'accorder 45 943 euros d'exonération des droits d'inscription (sur la somme totale demandée de 47 775 euros), dont 30 862 euros pour les exonérations et 15 081 euros pour les remboursements.

b) Aides sociales (CAS-UPN)

Tout comme les commissions CE-UPN, les commissions d'aides sociales CAS-UPN sont désormais gérées par le pôle SAiVE.

Ces commissions ont été organisées d'octobre 2024 à juillet 2025, à raison de deux fois par mois. Les aides sont de deux types : une somme en espèces récupérable auprès de l'agence comptable de

l'UPN et des dons de e-cartes alimentaires d'une valeur de 50 euros (2 maximum par étudiant et par commission).

A ce jour, 211 dossiers ont été traités en 2024 et 63 dossiers entre le 1er janvier et 29 avril 2025.

En 2024, les CAS-UPN ont apporté un soutien aux étudiants à hauteur de 141 460 euros, e-cartes comprises. Le déficit constaté en fin d'année a conduit à une réévaluation à la hausse du budget annuel pour 2025, désormais fixé à 155 600 euros.

7.2. Dispositifs d'aides à la vie étudiante

a) Distributions alimentaires via Linkee

Le pôle SAiVe communique et valorise auprès des étudiants les distributions alimentaires organisées par l'association Linkee. Ces distributions solidaires de paniers alimentaires sont récupérables tous les mardis à la Maison Des Etudiants de 17h30 à 19h (en dehors des vacances universitaires) après inscription préalable sur les réseaux sociaux de Linkee.

La première distribution a eu lieu le 01/10/24 et la dernière est programmée pour le 27/05/25.

Le contenu des paniers varie chaque semaine en fonction des arrivages. Ils se composent de produits divers et variés afin de permettre aux étudiants de bénéficier d'une alimentation équilibrée : produits frais, produits secs, produits laitiers, plats cuisinés et d'autres denrées). Chaque don convient pour 3 à 5 jours de nourriture pour une personne.

La réservation des colis se fait sans condition de ressources et la récupération se fait sur présentation d'un justificatif étudiant (carte étudiante ou à défaut un certificat de scolarité).

Du 01/10/24 au 30/04/25, nous comptabilisons 6 762 inscriptions pour 4 914 colis distribués. Cela représente en moyenne, une distribution de 196 colis sur 269 réservations, soit un taux de présence moyen de 74%.

b) Vestiaire solidaire via la Croix-Rouge française (CRF)

Le pôle SAiVE soutient l'action vestiaire solidaire organisé par la Croix Rouge Française, qui permet aux étudiants d'obtenir gratuitement des vêtements, chaussures et accessoires sans condition de ressources. Les distributions ont lieu les premiers mardis et les troisièmes jeudis de chaque mois, de 11h à 14h30, dans le bâtiment Éphémère 1. Ce dispositif a évolué par rapport à l'an dernier car il n'était ouvert aux étudiants qu'une fois par mois.

Sur 16 dates de vestiaires, 332 étudiants ont pu profiter d'un don avec un total de 1 200 articles (vêtements, accessoires divers, chaussures, linge de maison, etc.). 150 étudiants sont des visiteurs réguliers, les autres n'ont été rencontrés qu'une seule fois. Une restriction a été mise en place concernant le don de manteaux : 1 seul par étudiant par année universitaire en raison du faible stock, d'où la nécessité d'organiser des collectes.

Deux collectes solidaires de vêtements ont été programmées sur cette année universitaire :

La première collecte a eu lieu en décembre 2024 et était intitulée "Opération Chaud au Cœur". Cette initiative a permis à toute la communauté universitaire de donner des vêtements d'hiver. Le surplus et tout ce qui ne correspond pas au profil de nos étudiants a été délocalisé en vue de le distribuer sur d'autres sites de don de la CRF.

La seconde collecte est programmée pour juillet 2025.

c) Accompagnement à l'aide à l'accès au droit

Le dispositif d'accompagnement numérique à l'accès aux droits a été mis en place pour aider les étudiants à réaliser leurs démarches administratives en ligne. Malgré les nombreuses sollicitations adressées au service social du Crous, il peine à trouver son public, en dépit des propositions de rendez-vous faites par le SAiVE.

Depuis octobre 2024, seuls trois étudiants ont été reçus. Pourtant, le SAiVE est régulièrement sollicité par des étudiants rencontrant des difficultés dans leurs démarches administratives.

Cette faible mobilisation interroge sur la visibilité du dispositif, son accessibilité, sa pertinence au regard des besoins réels des étudiants, ainsi que sur d'éventuels freins ou difficultés de mise en œuvre.

d) Prêts d'ordinateurs

Les prêts d'ordinateurs sont possibles pour les étudiants exprimant des difficultés financières durant leur parcours universitaire. La gestion de ces prêts est encadrée par le SAiVE et la DRI. Les permanences de prêt sont organisées tous les jeudis matin en dehors des vacances universitaires.

Au 30 avril 2025, 63 ordinateurs ont été prêtés. La gestion de ces prêts a nécessité une coordination étroite avec la DRI, notamment pour adapter les attributions aux variations constantes du stock disponible.

Ce dispositif jouant un rôle crucial dans l'amélioration des conditions d'étude, il est important de le consolider. Concrètement, les ordinateurs prêtés cette année correspondent à des outils en fin de

cycle d'utilisation. Des défauts techniques sont signalés comme un chargeur défectueux, un problème de batterie ou le dysfonctionnement du clavier ou de l'écran. Quelques remplacements sont effectués après diagnostic mais sans que le confort d'utilisation soit optimisé. Malgré tout, ces outils restant fonctionnels, les restitutions seront demandées.

e) Dons de bons de nuit hôtel

30 bons d'hôtel financés par la Fondation FUPN (via le Lyons club) ont été remis au SAiVE afin de les proposer aux étudiants sans domicile fixe. Le dispositif prévoit que chaque bénéficiaire reçoit 3 bons, renouvelables une fois selon la situation.

L'intégralité des bons a été distribuée à 7 étudiants entre septembre 2024 et mars 2025.

Les demandes provenaient du SUMP (1), du Crous (2), de la DRIM (1), de la Croix-Rouge française (1) et d'une UFR (1).

7.3. Communication du pôle

Afin de faire connaitre le nouveau pôle SAiVE, un travail de communication important a été fait : opération d'affichage organisée sur le campus en mars 2025 à renouveler en juin/juillet 2025, mise en place de cartes de visites pour distribution, travail de construction en cours de la page SAiVE sur le site internet du service API.

Points d'Information mobiles Vie Étudiante (PIVE)

Le pôle SAiVE ne bénéficie pas à ce jour d'espace d'accueil au public. Un travail collaboratif a été fait notamment au démarrage par la Direction API et le pôle SUIO pour créer des points d'information pour aller vers les étudiants. Nous souhaitions changer de démarche pour aller vers une action pro active. Le pôle SAiVE pris en main cette démarche et a déployé avec le SUIO le dispositif Point Information Vie Etudiante (PIVE) qui permet cette communication directe avec les étudiants. Cette année, les PIVE sont expérimentales et ne concernent en termes de participation que le pôle SAiVE et le SUIO. Ils se tiennent les mardis et jeudis sur des points du campus (grande BU, MDE, RU).

Depuis janvier 2025, 30 PIVE ont été organisés. Ils sont tenus, idéalement, par 2 personnes. Des étudiants mentors y ont aussi participé. Au 30/04/2025, nous avons accueilli 102 étudiants.

7.4. Perspectives

Acquisition d'ordinateurs portables financée à hauteur de 40 000 euros via la CVEC.

La procédure d'attribution est en cours de révision : mise en place d'un formulaire en ligne, possibilité de blocage d'Apogée en cas de non-restitution, et ajustement du planning des permanences.

Pour le CAS, une amélioration du traitement administratif est prévue grâce à la dématérialisation de la procédure. Par ailleurs, les versements en espèces seront remplacés par des virements bancaires à partir de septembre 2025.

8) L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ÉTUDIANTE (OVE)

La mission de l'OVE de l'Université Paris Nanterre consiste à réaliser, piloter, analyser et diffuser des enquêtes qui contribuent à la connaissance de la population étudiante via l'analyse de leurs cursus universitaires, de leur environnement social et économique, ainsi que de leur devenir professionnel.

Lorsqu'il est sollicité par la Présidence ou par les composantes, l'OVE apporte son soutien logistique et technique à la réalisation d'enquêtes.

L'OVE est doté de 3 supports de poste dont celui de la responsable. En septembre et octobre 2024, 2 nouvelles chargées de statistiques ont rejoint l'OVE en remplacement de deux agents ayant quitté l'OVE.

8.1 Connaissance des publics et des parcours des étudiants

a) Les taux de réussite

Comme l'an dernier, l'OVE a produit les statistiques relatives à la réussite étudiante en Licence 1, 2 et 3, et également en Master 1 et 2 (résultats globaux, par UFR et par mention de diplôme au sein de chaque UFR). Les taux calculés portent sur l'année universitaire 2023-2024.

Les taux de réussite en Licence sont déclinés par type de baccalauréat et par mention de diplôme

tandis que les taux de réussite en Master sont déclinés seulement par mention de diplôme :

<https://api.parisnanterre.fr/reussite-etudiante>

D'autres études sur la réussite des étudiants ont aussi été réalisées sur les mêmes populations. Par exemple, la réussite étudiante a été étudiée selon que l'étudiant soit boursier ou non, inscrit à distance ou en double licence.

b) Le devenir des bacheliers

Cette année, des fiches permettant de répertorier le nombre d'étudiants issus de 6 lycées encadrés dont l'UPN est partenaire ont été élaborées afin d'appuyer les actions et évènements du Service Universitaire d'information et d'orientation (SUIO), un des autres pôles du service API.

Elles présentent, pour chaque lycée, le nombre d'inscrits global de l'année universitaire 2024-2025 (dont les bacheliers de l'année) ainsi que leur diplôme ou UFR d'inscription par exemple.

c) Autres extractions de données sur la connaissance des publics

L'OVE réalise annuellement des extractions sur le nombre d'étudiants ultramarins, notamment pour définir des actions à mettre en place en termes d'orientation et d'accompagnement par le SUIO. Cette année, les mails disponibles dans l'extraction réalisée par l'OVE devraient permettre de contacter les étudiants concernés en vue de mener une enquête sur leurs conditions d'accueil en métropole.

En termes de connaissances des publics, l'OVE réalise également des cartographies par répartition par genre, par nationalité et lieux d'habitation des inscrits de l'UPN. Cette année, ces données ont été actualisées pour les années 2023-2024 et 2024-2025.

8.2. Le devenir des diplômés de l'Université Paris Nanterre

L'OVE mène des enquêtes d'insertion professionnelle (IP) portant sur les diplômés de Master 2 et de Licence professionnelle pour le compte de la Direction Générale de l'Enseignement et de l'insertion professionnelle (DGESIP).

Décembre 2023 a marqué la mise en place du projet INSERSUP qui est un système d'information issu de l'appariement de plusieurs bases de données : les fichiers administratifs de données individuelles (SISE, Bases référentielles, SIFA), les fichiers administratifs de données individuelles d'emploi (DSN Dares) et de la population (RNIPP, INSEE).

Depuis le lancement du projet INSERSUP, les enquêtes d'insertion n'observent plus la situation à 12 et 18 mois. De plus, il avait été décidé que la promotion des diplômés 2021 ne serait pas interrogée. En conséquence, l'enquête de l'an dernier portait sur les diplômés 2022. L'enquête IP de cette année concerne donc les diplômés 2023 de Master 2 et de Licence professionnelle. Le questionnaire, modifié par le MESR a été envoyé le 6 décembre 2024 et évalue l'insertion à 6, 12 et 18 mois des diplômés. Les données doivent être rendues mi-juin 2025 au MESR.

Comme l'année dernière, le choix a été fait d'élargir le périmètre ministériel et d'interroger l'ensemble de nos diplômés 2023. Cela entraîne une augmentation de la base des diplômés à interroger, soit au total 3 204 diplômés.

Les données sont en cours de traitement et les analyses seront disponibles en Août 2025. Les premières données récapitulatives concernant les diplômés 2023 sont présentées dans le tableau ci-contre :

Tableau A : Récapitulatif du nombre de diplômés 2023 interrogés en 2024-2025			
	Master 2	Licence Professionnelle	Total
Nombre de diplômés 2023 à interroger sur le champ MESR	1 396	219	1 615
Nombre de diplômés 2023 à interroger hors champ MESR	1 237	352	1 589
Nombre total de diplômés 2023 à interroger en 2024-2025	2 633	571	3 204

L'enquête des diplômés 2023 a été clôturée au 02/05/2025, le taux de réponse pour les questionnaires complets et incomplets est de 43,9% (soit 42,8 % de répondants pour les

diplômés de Master 2 et 49 % de répondants pour les diplômés de Licence Professionnelle), pour ce qui est du taux de réponse pour les questionnaires complets uniquement, celui-ci est de 37,7% (soit 37% pour les diplômés de Master 2, et 41,2% pour les diplômés de Licence Professionnelle)

Cette année encore, afin d'augmenter le taux de réponse pour l'enquête d'insertion professionnelle des diplômés 2023, l'OVE a recruté cinq vacataires pour effectuer des relances téléphoniques du 03/02/2025 au 30/04/2025. Une formation de trois heures sur les bonnes pratiques en relances téléphoniques leur a été dispensée en janvier 2025. La chargée d'études statistiques en charge de l'enquête encadre ensuite les vacataires tout au long de leur mission (de début février à fin avril).

Des analyses sont réalisées chaque année sur les données recueillies lors de cette enquête. Outre les taux d'insertion professionnelle des diplômés de Master 2 et de Licence Professionnelle, des indicateurs supplémentaires peuvent être produits en fonction des demandes. Il peut s'agir du taux d'insertion professionnelle des inscrits en alternance (c'est-à-dire en régime d'apprentissage et de contrat de professionnalisation), les taux de poursuite en doctorat au sein de l'université après l'obtention d'un Master ou encore les taux d'insertion professionnelle par mention de diplôme.

Pour précision, l'OVE fournit à l'IUT de Ville d'Avray, la liste des anciens diplômés à contacter pour leur enquête d'insertion professionnelle qu'il déploie donc en interne.

8.3. Autres Activités

L'OVE répond aux diverses demandes d'extraction de données via APOGEE ou encore via les données recueillies lors de ses enquêtes.

A ce titre, depuis 2021, en lien avec le service DGS - Cellule du pilotage, l'OVE calcule certains des indicateurs du contrat de site 2020-2025 à partir des résultats de l'enquête d'insertion professionnelle.

En vue de faciliter la diffusion des données relatives aux inscriptions au niveau de l'université notamment à la présidence, aux VP, aux UFR ainsi qu'aux responsables administratifs et de scolarité, une plateforme d'indicateurs adossée à BO APOGEE a été lancée début 2025. Dans le cadre d'un groupe de travail interne à l'UPN, l'OVE a mis à disposition sur le portail dédié 2 indicateurs relatifs aux taux de réussite en licence générale et professionnelle ainsi qu'en master (MEEF compris).

9) LE PÔLE ENTREPRENEURIAT

Le pôle entrepreneuriat travaille en lien avec le dispositif « Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entreprenariat (PEPITE) Paris Ouest Nord (PON) » qui est un acteur clé dans l'écosystème de l'entrepreneuriat étudiant. Depuis sa création en 2014, à l'initiative des pouvoirs publics, le PEPITE PON s'est engagé dans trois grandes missions : sensibiliser, former et accompagner les étudiants et les jeunes diplômés dans leurs projets entrepreneuriaux.

L'année 2024/2025 aura été marquée par le recrutement des deux premières fonctions du pôle : la responsable du pôle entrepreneuriat et la chargée de coordination de l'entrepreneuriat. Le troisième poste, celui de chargée d'accompagnement des étudiants-entrepreneurs, était déjà pourvu.

L'arrivée de ces deux personnes au sein du pôle a permis d'améliorer l'accompagnement des étudiants-entrepreneurs, la mise en place d'une programmation d'ateliers, l'organisation d'évènements de sensibilisation à l'entrepreneuriat et la préparation du prochain audit prévu pour fin 2025 - début 2026. Un parcours Économie Sociale et Solidaire (ESS) a été testé en 2024-2025 en vue d'un déploiement et il est en cours d'ajustement.

9.1. Objectifs

Le pôle entrepreneuriat via le PEPITE PON s'est fixé 5 objectifs :

- accroître la visibilité et la sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant en organisant des événements, des ateliers, des conférences et d'autres activités pour promotion ;
- renforcer les partenariats et les liens avec l'écosystème entrepreneurial : Le PEPITE PON reconnaît l'importance de collaborer avec d'autres acteurs de cet écosystème en développant des partenariats solides avec les établissements de formation supérieurs, des incubateurs, des organisations pour créer un réseau d'opportunités pour les étudiants entrepreneurs. Cette collaboration permettra également de partager des ressources, des connaissances et des bonnes pratiques, favorisant ainsi la croissance et le développement de l'entrepreneuriat étudiant ;
- améliorer l'accompagnement des étudiants entrepreneurs : Le PEPITE PON s'est engagé à fournir une formation de qualité aux étudiants- entrepreneurs avec des ateliers personnalisés et un accès à un réseau de mentors et de partenaires ;
- optimiser les outils et les processus internes pour faciliter la collaboration du PEPITE PON dans les actions destinées aux étudiants de l'UPN ;

- sensibiliser les étudiants-entrepreneurs et les étudiants de l'université Paris Nanterre à l'ESS. L'objectif étant de promouvoir des projets qui allient utilité sociale et modèle économique.

9.2. Indicateurs

a) Partenariats

Le pôle entrepreneuriat et le PEPITE PON collaborent avec des nombreux partenaires :

17 établissements d'enseignement supérieur : Université Paris 8 (P8), École d'ingénieurs du numérique (ISEP), École internationale des métiers de la culture et du marché de l'art (IESA), École de commerce privée française (IÉSEG), Institut Catholique de Paris (ICP), Digital School Paris (IIM), Paris Business School (EDC), Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), École d'Ingénieur·e·s (EPF), Lycée Passy Saint Honoré (PSH-Sup), École supérieure d'ingénieurs Léonard-de-Vinci (ESILV), Ecole de Management Léonard de Vinci (EMLV), International Business School (ISG), ESCE.

En 2025, un nouvel établissement partenaire a été intégré au PEPITE PON, Campus Ynov situé à Nanterre.

Un travail a été lancé par la nouvelle coordinatrice pour redynamiser les relations avec les différents établissements partenaires.

Les partenaires socio-économiques : CCI, France active, La région Ile de France, La ville de Nanterre, POLD.

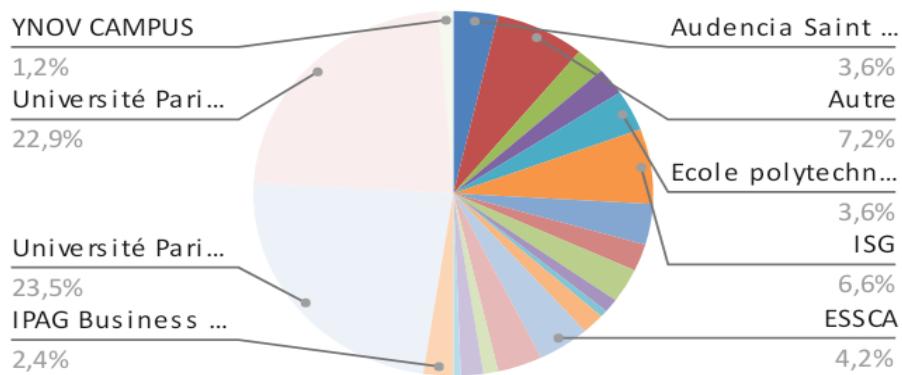
Les partenaires au sein de l'Université Paris Nanterre : IUT Ville d'Avray/St Cloud, Fondation de l'Université Paris Nanterre, la direction de la recherche (DRED); la mission égalité Homme/Femme et non-discrimination.

b) Les étudiants bénéficiant du Statut National Étudiant Entrepreneurs (SNEE)

Le nombres d'étudiants-entrepreneurs ayant le statut SNEE est de 166.

Parmi eux, 38 sont inscrits à l'Université UPN, représentant 22,89 % de l'ensemble des étudiants bénéficiant du SNEE (Statut National Étudiant Entrepreneur). Il est à noter que ce pourcentage a progressé. Il était de 20,01 % en 2023-2024. L'an dernier, nous avons attribué le statut à 134 étudiants :

Nombre



Répartition des étudiants entrepreneurs :

60,63 % sont des hommes et 39,37 % sont des femmes.

9.3. Activités

Les activités du pôle entrepreneuriat se déclinent sous plusieurs types d’actions. Sont listés ci-dessous quelques exemples :

Action	Date	Lieu	Objectif
Évènements Créatifs	Mardi 12 novembre 2024	Salle I engage - Université paris Nanterre	Évènement national porté par Pépite France pour sensibiliser l'esprit d'entreprendre
Ateliers de sensibilisation à l'ESS	4 sessions en novembre 2024	Salle I engage - Université paris Nanterre	Faire connaître aux étudiants l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat solidaire
Table ronde : entrepreneuriat au féminin	Mardi 4 mars 2025	Salle I engage - Université paris Nanterre	En partenariat avec la mission Egalité de l'université Paris Nanterre / témoignage d'entrepreneur

Actions de sensibilisation

L’objectif des présentations du pôle entrepreneuriat au sein des formations de l’Université Paris Nanterre est d’informer sur le dispositif PEPITE PON et le statut SNEE.

- Présentation au sein d’UPN :

Master 1 Management des Organisations Sportives (MOS)

Master 1 Humanités et Industries Créatives

Journée du doctorat organisée par la Direction de la Recherche et des Études Doctorales

Présentation du Pépite lors de la soirée de clôture : Crée IUT

- Présentation du pôle au sein des établissements partenaires :

L'objectif de ces présentations est de présenter le pôle entrepreneuriat, le Pépite PON et les missions.

Campus Ynov - Session ouverte à tous les étudiants de l'établissement

Établissement Léonard de Vinci - Session ouverte à tous les étudiants de l'établissement

Association fusion Jeunesse : témoignage d'étudiants entrepreneurs auprès de lycéens

Participation à des événements dans le cadre du Réseau Pépite

Nom de l'événement	Date	Partenaire
Concours Challenge BNP Paribas	Mercredi 12 mars 2025	BAIP - Service API
Concours Pitch Me up	Mardi 11 mars 2025	Master Entrepreneuriat - Université Paris Nanterre
École EM Normandie	Lundi 22 octobre 2024/Jeudi 25 mars 2025/ jeudi 17 avril 2025	École EM Normandie
Pépite Start-up Île-de-France	Lundi 16 décembre 2024 / Lundi 2 juin 2025	Région Ile de France
IUT CREA	Vendredi 28 mars 2025	IUT Ville d'Avray - Université Paris Nanterre

Participation aux ateliers

Thématique	Date	Nombre de participants
Atelier Pitch my startup	23/10/2024	4
Atelier Gestion du temps	18/10/2024	7
Atelier ESS " ESS et entrepreneuriat social"	04/11/2024	16
Atelier ESS " ESS et entrepreneuriat social"	05/11/2024	21
Atelier "Modèles économiques de l'ESS"	12/11/2024	3
Atelier « Modèles économiques de l'ESS»	12/11/2024	3
Label ESS	26/11/2024	4
Atelier No Code - développer son site internet	27/11/2024	7
Atelier Statut juridique	04/12/2024	3
Atelier positionnement entrepreneur	10/12/2024	18
Atelier rédaction contrat	17/01/2025	15
Atelier prospection commerciale	23/01/2025	10
Atelier création de contenu et animation RS	05/02/2025	8

Atelier " je crée mon entreprise : je commence par quoi ? "	13/02/2025	16
L'entrepreneuriat durable Introduction, définition et grandes lignes de l'entrepreneuriat durable	04/03/2025	4
Les 5 Piliers du Développement Durable - partie 1	11/03/2025	4
Les 5 Piliers du Développement Durable - partie 2	18/03/2025	5
Focus sur les projets portés par les étudiants	25/03/2025	3
Atelier pré business plan	25/03/2025	3
Atelier pitcher mon projet	20/03/2025	3
Atelier créer sa campagne de communication	03/04/2025	10
Atelier No Code - développer son site internet	22/04/2025	3
Atelier pitcher mon projet	22/05/2025	3
Créer son business Plan	30/04/2025	
Réussir sa stratégie marketing	07/05/2025	
Atelier sur la propriété intellectuelle	27/05/ 2025	

Le réseau PEPITE France sollicite les différents PEPITE pour la tenue de stand « Réseau PEPITE » lors d'événements en lien avec l'entrepreneuriat : Salon your futur - (Octobre 2024) et Go entrepreneurs (Avril 2025).

Organisation des comités d'engagement / Statut National d'étudiants entrepreneurs

Trois comités d'engagement sont organisés par année universitaire en juin, octobre et janvier. Lors de chaque comité, environ 50 étudiants sont candidats.

Réalisation

Refonte du site de PEPITE PON : lien : <https://www.pepite-pon.fr> et du site Entrepreneuriat pour le site API - Université Paris Nanterre

9.4. Locaux

L'espace de coworking des étudiants-entrepreneurs est transféré dans la salle de formation du Pépite PON située dans le même bâtiment.

L'espace I-engage, destiné aux actions en ESS, pourra également être utilisé pour les ateliers de formation du PEPITE PON. Cet espace reste principalement réservé aux actions ESS de l'université.

9. 5. Perspectives

La mise en place de nouveaux ateliers visant à promouvoir l'ESS est en cours de construction dans le cadre du mois de l'ESS en novembre 2025

La mise en place d'atelier sensibilisation à l'entreprenariat est en cours de construction en partenariat avec les autres pôles d'API mais plus largement avec les autres services de l'université (DRED, mission égalité homme femme et non-discrimination, fondation de l'université Paris Nanterre)

Le PEPITE PON participe à un groupe de travail concernant la consultation ministérielle sur le nouveau plan « Esprit d'entreprendre ».

10) CONCLUSION

L'année universitaire 2024-2025 a été marquée par une dynamique de transformation et de consolidation pour le service Accompagnement Parcours Insertion (API). L'ensemble des pôles – SUIO, BAIP, SHA, SAiVE, OVE et Entrepreneuriat – ont poursuivi leur engagement avec rigueur et créativité, en développant des actions concrètes au service de l'orientation, de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants.

La structuration du pôle SAiVE, le renforcement des dispositifs d'accompagnement, la montée en puissance du mentorat, l'amélioration de la communication, ainsi que les nombreuses collaborations internes et externes témoignent d'une volonté partagée de répondre aux besoins réels des étudiants, dans toute leur diversité.

Les chiffres présentés dans ce rapport traduisent une activité soutenue, une mobilisation croissante des ressources humaines et financières, et une capacité à innover dans les pratiques. Ils illustrent également les défis à relever, notamment en matière d'accessibilité, de visibilité des dispositifs, et de coordination interservices.

Pour l'année universitaire 2025-2026, le service API entend poursuivre cette dynamique, en consolidant les acquis, en affinant ses outils d'analyse et de pilotage, et en renforçant les synergies avec les autres acteurs de l'université et du territoire. L'objectif reste inchangé : accompagner chaque étudiant dans son parcours, avec bienveillance, exigence et ambition.

